Florent Missemer,
Président de l'association Ocivélo
38 rue d'Arcole - 42000 Saint-Etienne
Ocivélo : Association d'usagers du vélo
Le dérailleur : atelier d'auto-réparation
Tél : 04 77 21 18 29
contact@ocivelo.fr

Objet : réponse à votre mail

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courriel en date du 8 février dernier relatif aux défis qui nous attendent pour la période 2020-2026 concernant la place du vélo sur notre territoire. Il a retenu toute mon attention.
La Fédération française des usagers de la bicyclette (FFUB) vient en effet de dévoiler le classement des villes cyclables en marge de son congrès national qui se tient à Bordeaux.

En 2017, Saint-Etienne était classée 26ème parmi 29 villes.

Nous sommes désormais classés 22ème en 2020 parmi 31 villes de tailles équivalentes.

Rappelons qu'en 2014, la situation était jugée insatisfaisante, par les usagers et les associations qui œuvrent pour les déplacements à vélo dans la ville.

Aujourd'hui, Saint-Etienne gagne quatre places.

C'est le résultat positif obtenu grâce aux décisions prises et aux mesures fortes d'ores et déjà mises en place qu'il convient de conforter et de renforcer.

Sur les 894 réponses récoltées pour notre Ville auprès des usagers du vélo, il y a des retours qui sont positifs et encourageants.

Ce que je retiens, c'est qu'il y a désormais une reconnaissance du travail de concertation que nous avons engagé depuis plusieurs années avec les associations. C'est un point essentiel pour moi car j'ai toujours estimé qu'il fallait faire confiance aux usagers du vélo qui sont les premiers impactés, et qui vivent au quotidien notre Ville dans leurs déplacements.

Je note également que la mise en service de la 3ème ligne de tramway avec sa piste cyclable dédiée de 4,3 km est accueillie positivement. Par ailleurs, l'aménagement d'une voie verte dédiée aux modes doux, sur plus de 2 kilomètres, témoigne également de notre volonté d'améliorer les déplacements à vélo. C'est une avancée majeure en termes de mobilité sur tout l'est de la Ville, une zone qui était trop peu équipée jusque-là.

Enfin, la reprise de l'ensemble du marquage au sol dans l'hyper-centre l'été dernier constitue aussi un motif de satisfaction pour les contributeurs à cette enquête.

Des points restent à améliorer et le travail est loin d'être terminé. Beaucoup d'usagers insistent sur la nécessité d'avoir des pistes cyclables continues, des liaisons entre Saint-Etienne et les communes périphériques et plus d'emplacements de stationnement des vélos.

Ces éléments sur lesquels il nous faut progresser me conforte dans le choix qui a été le mien de lancer dernièrement le plan vélo métropolitain pour un montant de 41 M€.

Les 110 km de pistes cyclables qui seront créées ont précisément pour objectif de relier Saint-Etienne et les communes avoisinantes et d'améliorer le confort des cyclistes ainsi que leur sécurité tout en procédant à la création de plus de stationnement pour les vélos.

Je suis convaincu que le plan vélo métropolitain qui entrera prochainement dans sa phase opérationnelle amplifiera ces premiers résultats positifs obtenus.

Construit en concertation avec les acteurs associatifs œuvrant dans le domaine, il ne fait aucun doute que ce projet répondra aux principales attentes des usagers en la matière. Ces attentes ne sont pas spécifiques à Saint-Etienne mais sont le reflet d'une préoccupation au niveau national. En effet, les deux critères les plus cités sont : un réseau cyclable complet et sans coupure (79%) et des itinéraires vélos rapides et directs (52%).

De fait, vous connaissez mes intentions en la matière pour la période 2020-2026. Concernant les trois volets que vous évoquez : l'apaisement de la circulation, le développement d'un réseau structurant et l'établissement d'une offre de services complètes, ils seront ma priorité dans la continuité de nos échanges depuis 6 ans désormais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Gaël Perdriau

Permanence de Gaël Perdriau
5 place Hôtel de Ville 42000 Saint-Étienne
09 50 90 99 09 | contact@perdriau2020.fr